

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
COMMUNE DE BÉDARRIDES**

Il sera procédé à une enquête publique sur la demande déposée le 15 juin 2020, complétée, présentée par la SAS GSE afin d'obtenir l'autorisation d'exploiter un entrepôt de stockage situé ZAC La Plaine du Grenache, à BÉDARRIDES (84370).

Le projet relève des rubriques 1510-2-b ; 1185-2-a ; 2910-A-2 et 2925-1 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et des rubriques 2.1.5.0-2 et 3.2.3.0-2 de la nomenclature des installations ouvrages travaux aménagement (IOTA).

La superficie totale du site concerné est de 67 230 m<sup>2</sup>.

L'installation projetée relève de l'autorisation environnementale.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est M. Guillaume VABRE – Tél : 04 90 23 74 13 - Mail : [gvabre@gsegroup.com](mailto:gvabre@gsegroup.com)

À l'issue de la procédure, la décision relative à la demande d'autorisation d'exploiter se présentera sous la forme d'un arrêté préfectoral, le cas échéant, assorti des prescriptions particulières, soit une décision de refus.

Le préfet de Vaucluse statue sur la demande dans un délai de deux mois à compter de la réception de l'avis du commissaire enquêteur, majoré d'un mois en cas de saisine du CODERST. En cas d'impossibilité de statuer, ce délai peut être prorogé.

M. Jérôme LEROY a été désigné par le tribunal administratif de Nîmes en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera en mairie de Bédarrides, du **lundi 16 août au mercredi 15 septembre 2021 inclus, soit 31 jours**.

Le dossier d'enquête comprend l'étude d'impact, les avis des services consultés, l'avis de la mission régionale de l'autorité environnementale (MRAe), l'avis du conseil scientifique régional de la protection de la nature (CSRPN), les mémoires en réponse de l'exploitant aux avis de la MRAe et du CSRPN.

Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée peut prendre connaissance du dossier en **mairie de Bédarrides**, en consultant le dossier papier mis à disposition du public aux jours et horaires ci-dessous et par voie dématérialisée sur le **site internet de l'État en Vaucluse** : [www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr)

Hôtel de ville Grande Rue Charles de Gaulle BP 85 84370 BEDARRIDES	Du lundi au vendredi 8h30 – 12h00 et 13h00 - 16h30
---	---

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du préfet de Vaucluse (DDPP) dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.

**RECUEIL ET TRANSMISSION DES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS DU PUBLIC**

M. Jérôme LEROY, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public, en mairie de Bédarrides aux jours et heures ci-après :

Hôtel de ville Grande Rue Charles de Gaulle BP 85 84370 BEDARRIDES	Lundi 16 août 2021 : 9h30- 12h30 Mercredi 25 août 2021 : 9h30- 12h30 Jeudi 2 septembre 2021 : 9h30-12h30 Vendredi 10 septembre 2021 : 13h30-16h30 Mercredi 15 septembre 2021: 13h30-16h30
---	---

Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut faire part de ses observations et propositions par les moyens suivants :

- sur le **registre d'enquête** tenu à sa disposition en mairie de Bédarrides ouverte au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.  
Le registre à feuillets non mobiles est côté et paraphé par le commissaire enquêteur.
- par **correspondance** adressée au commissaire enquêteur, à la mairie de Bédarrides : Hôtel de ville - Grande Rue Charles de Gaulle - BP 85 – 84370 BÉDARRIDES, avec la mention « *Enquête publique GSE* ».
- par **courrier électronique** en mentionnant en objet « *Enquête publique GSE* » à l'adresse suivante : [accueil@bedarrides.eu](mailto:accueil@bedarrides.eu)

Les observations et propositions du public sont consultables au siège de l'enquête et sur le site internet de l'État en Vaucluse : [www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr)

À l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête est clos et signé par le commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur établit ensuite un rapport et des conclusions motivées. Ces documents seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

- en mairies de Bédarrides, Châteauneuf du Pape et Sorgues.
- à la direction départementale de la protection des populations – service prévention des risques techniques dont les bureaux sont situés à la Cité administrative - avenue du 7ème Génie - Bât 1 - entrée A - AVIGNON (84000) ;
- sur le site internet de l'État en Vaucluse : [www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr)

La note de présentation non technique du projet et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront transmises, pour information, aux membres du CODERST.